

**MUSEE SUISSE
DES DOUANES**

SCHWEIZER ZOLLMUSEUM
MUSEO DELLE DOGANE SVIZZERO
SWISS CUSTOMS MUSEUM

GUIDE DE L'EXPOSITION SPÉCIALE DESTINÉ AUX CLASSES SCOLAIRES ET AUX GROUPES DE JEUNES



FUITE PROTECTION HUMANITÉ

LE TRAVAIL DU HCR



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des finances DFF
Administration fédérale des douanes AFD

AVANT-PROPOS

«FUITE — PROTECTION — HUMANITÉ», tel est le titre d'une exposition spéciale présentée par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) au Musée des douanes de Gandria. Les visiteurs découvrent comment une aide est apportée aux personnes vivant dans les zones de crise et comment la Suisse s'engage en faveur des réfugiés dans le cadre de sa tradition humanitaire.

Le matériel didactique comprend des documents et des propositions visant à préparer la visite de l'exposition avec des classes scolaires ou des groupes de jeunes du degré secondaire I (de la 7^e à la 9^e année) ainsi qu'à effectuer ensuite des activités sur le sujet. Pouvant aisément être intégrés à un cours, les exercices proposés permettent de sensibiliser les jeunes à la thématique des réfugiés en faisant intervenir une dimension émotionnelle.

Le matériel inclut également un guide contenant des exercices à effectuer lors de la visite de l'exposition. L'objectif est de stimuler une réflexion personnelle sur la problématique des réfugiés. Les élèves doivent être encouragés à considérer l'exposition au travers du regard d'une personne en fuite à la recherche de protection. De nombreuses questions incitant à la réflexion sont adressées directement aux jeunes. Après la visite de l'exposition, il vaut la peine de mettre en commun les réponses et les enseignements que les élèves ont tirés de cette expérience.

Des feuilles d'exercices destinées aux élèves sont disponibles au Musée des douanes.

Tous les thèmes peuvent être approfondis en fonction du temps que l'on souhaite consacrer à l'exposition. Les unités proposées ne sont que des pistes de réflexion et peuvent sans autre être développées plus avant.

Les liens indiqués en annexe renvoient à quelques propositions d'approfondissement intéressantes.

En outre, les textes de l'exposition spéciale se trouvent dans un fichier séparé en format PDF. Ainsi, les enseignants peuvent s'informer à l'avance du contenu de l'exposition.

Lors de la visite du musée, nous conseillons de répartir les élèves en plusieurs groupes et de les laisser commencer le parcours dans des salles différentes. En effet, l'exposition est petite, et tous ne peuvent pas travailler en même temps au même endroit.

NOUS VOUS SOUHAITONS, À VOUS ET À VOTRE CLASSE, UNE VISITE EXCEPTIONNELLE ET MÉMORABLE AU MUSÉE DES DOUANES DE GANDRIA.



SOMMAIRE

PROPOSITIONS D'ENSEIGNEMENT

①	AVANT LA VISITE DE L'EXPOSITION	4
	INTRODUCTION À LA THÉMATIQUE DES RÉFUGIÉS	
	RÉCITS DE RÉFUGIÉS	
	DÉFINITION DU TERME DE RÉFUGIÉ	
②	APRÈS LA VISITE DE L'EXPOSITION	5
	EVALUATION DE LA VISITE	
	DROITS D'UN RÉFUGIÉ	
	ENGAGEMENT PERSONNEL	
③	EXERCICES D'APPROFONDISSEMENT À EFFECTUER AVANT OU APRÈS LA VISITE	6
	JEU EN LIGNE: «ENVERS ET CONTRE TOUT»	
	MOUVEMENTS DE RÉFUGIÉS À L'ÉCHELLE PLANÉTAIRE	
	APERÇU D'UN CAMP DE RÉFUGIÉS	
	QUIZ EN LIGNE RELATIF AU HCR	7
	QUESTIONS FRÉQUENTES AU SUJET DE LA PROTECTION DES RÉFUGIÉS	
④	LIENS	8
MATÉRIEL DIDACTIQUE		
⑤	MODÈLES À COPIER	9
	L'OBJET LE PLUS IMPORTANT	9
	QU'EST-CE QU'UN RÉFUGIÉ?	12
	DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME (VERSION COURTE)	13
	L'IMPORTANCE DE L'ARTICLE 14 DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME	14
	QUESTIONS FRÉQUENTES AU SUJET DE LA PROTECTION DES RÉFUGIÉS	15
	CARTE DU MONDE «FUITE ET EXPULSION»	16
⑥	IMPRESSUM	17
+	GUIDE ET EXERCICES RELATIFS À LA VISITE DE L'EXPOSITION (CF. DOCUMENT SÉPARÉ EN FORMAT PDF)	
+	TEXTES DE L'EXPOSITION (CF. DOCUMENT SÉPARÉ EN FORMAT PDF)	

PROPOSITIONS D'ENSEIGNEMENT

① AVANT LA VISITE DE L'EXPOSITION

INTRODUCTION À LA THÉMATIQUE DES RÉFUGIÉS

Les élèves se mettent à la place des réfugiés. Ils doivent décider quels objets ils emporteraient avec eux lors d'une fuite. Par groupes, ils discutent et cherchent à identifier les objets les plus importants et les plus utiles dans une situation de détresse.

EXERCICE 1 (TRAVAIL INDIVIDUEL)

Imagine que tu sois obligé/e de quitter d'urgence ta maison en quelques minutes. Tu dois fuir à pied et ne peux emporter que peu de bagages. Quels sont les dix objets que tu emporterais avec toi? Etablis une liste et réfléchis à l'utilité de chacun de ces objets.

EXERCICE 2 (TRAVAIL EN GROUPE)

Vous arrivez à un cours d'eau qui ne peut être traversé qu'en bateau. Malheureusement, les bateaux sont petits, et la place ne suffit que pour quelques bagages. Pour que tout le groupe puisse embarquer et avoir suffisamment de place, vous ne pouvez emporter que dix objets. A partir de vos listes respectives, choisissez dix objets qui peuvent être utiles pour tout le monde. Discutez des avantages et des inconvénients de ces objets. Présentez votre sélection aux autres groupes et justifiez-la.

RÉCITS DE RÉFUGIÉS

Les élèves apprennent de réfugiés issus du Soudan quel était l'objet le plus important pour eux et à quels dangers ils ont dû faire face durant leur fuite.

MATÉRIEL: FEUILLE D'EXERCICE «L'OBJET LE PLUS IMPORTANT» (MODÈLE À COPIER).

EXERCICE 3 (TRAVAIL INDIVIDUEL OU À DEUX)

Résolvez les exercices de la feuille «L'objet le plus important».

DÉFINITION DU TERME DE RÉFUGIÉ

Les élèves se demandent pour quelles raisons un être humain devient un réfugié. Ils connaissent la définition du terme de réfugié figurant dans la Convention de Genève relative au statut des réfugiés.

MATÉRIEL: TEXTE À TROUS «QU'EST-CE QU'UN RÉFUGIÉ?» (MODÈLE À COPIER).

EXERCICE 4 (TRAVAIL EN CLASSE)

Qu'est-ce qu'un réfugié? Comment définissez-vous ce concept? Pour quelles raisons un être humain est-il reconnu comme réfugié au niveau international? Complétez le texte à trous à l'aide de la définition de la Convention de Genève relative au statut des réfugiés.

SOLUTION DU TEXTE À TROUS

Selon la Convention de Genève relative au statut des réfugiés, un réfugié est une personne qui, «craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa **race**, de sa **religion**, de sa **nationalité**, de son **appartenance à un certain groupe social** ou de ses **opinions politiques**, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays».

② APRÈS LA VISITE DE L'EXPOSITION

EVALUATION DE LA VISITE

Les élèves comparent les réponses qu'ils ont inscrites sur les feuilles d'exercice et en discutent. Ils se mettent à la place d'un/e enfant réfugié/e en Suisse.

MATÉRIEL: FEUILLES D'EXERCICES REMPLIES LORS DE LA VISITE DE L'EXPOSITION

EXERCICE 1 (TRAVAIL À DEUX)

Comparez vos réponses. A quelles questions avez-vous répondu de la même manière? A quelles questions avez-vous répondu différemment? Justifiez vos réponses.

EXERCICE 2 (TRAVAIL INDIVIDUEL)

Au musée, tu as regardé le film sur John, le jeune homme qui vit dans un camp de réfugiés au Kenya. Imagine qu'il vienne en Suisse en tant que réfugié et y obtienne l'asile. En te mettant à sa place, rédige un extrait de son journal intime. Décris ce qu'il vit en Suisse et comment il se sent dans son pays d'accueil. A quelles difficultés doit-il faire face? Que désire-t-il?

DROITS D'UN RÉFUGIÉ

Les élèves réfléchissent à la teneur des droits de l'homme et des droits des réfugiés. Ils savent qu'il existe un droit d'asile et connaissent la mission du HCR.

MATÉRIEL: «DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME» (VERSION COURTE);

«L'IMPORTANCE DE L'ARTICLE 14 DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME» (MODÈLES À COPIER)

EXERCICE 3 (TRAVAIL À DEUX / EN CLASSE):

Lisez les articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Que se passerait-il si ces droits n'existaient pas? A votre avis, quels sont les droits les plus importants? Que feriez-vous si ces droits n'étaient plus respectés? Discutez de vos réflexions avec toute la classe.

EXERCICE 4 (TRAVAIL INDIVIDUEL)

Lis attentivement le texte «L'importance de l'article 14 de la Déclaration universelle des droits de l'homme». A l'aide de couleurs, mets en évidence les tâches du HCR.

ENGAGEMENT PERSONNEL

Les élèves mettent en commun leurs idées et imaginent comment tout un chacun peut contribuer à soulager la détresse des réfugiés. Ils réfléchissent à la problématique de l'intégration, dans leur propre environnement immédiat, des requérants d'asile.

EXERCICE 5 (TRAVAIL À DEUX OU EN GROUPE)

Imaginez ce que vous pouvez faire pour aider des réfugiés. Dans ce cadre, pensez également aux requérants d'asile qui vivent en Suisse, près de chez nous, et que vous connaissez peut-être personnellement.

Proposez vos idées au reste de la classe et discutez ensemble des idées qui pourraient être mises en œuvre.

③ EXERCICES D'APPROFONDISSEMENT À EFFECTUER AVANT OU APRÈS LA VISITE

JEU EN LIGNE: «ENVERS ET CONTRE TOUT»

Dans le cadre d'un jeu interactif, les élèves peuvent suivre eux-mêmes les étapes d'une fuite. Ils doivent résoudre de nombreux problèmes et prendre des décisions afin de pouvoir continuer leur progression.

MATÉRIEL: INTERNET

LIEN DIRECT VERS LE JEU: WWW.ENVERSETCONTRETOUT.ORG

LIEN VERS LE GUIDE DESTINÉ AUX ENSEIGNANTS:

WWW.UNHCR.CH/SERVICES/DECOUVRIR-LE-HCR/LE-JEU-EN-LIGNE.HTML

MOUVEMENTS DE RÉFUGIÉS À L'ÉCHELLE PLANÉTAIRE

A l'aide d'une carte du monde, les élèves découvrent quelles régions sont particulièrement touchées par les mouvements de réfugiés. Grâce aux médias, ils s'informent au sujet des régions de crise actuelles.

MATÉRIEL: CARTE DU MONDE «FUITE ET EXPULSION» (MODÈLE À COPIER); ARTICLES ACTUELS PROVENANT DES MÉDIAS.

EXERCICE

Regardez la carte du monde et demandez-vous pourquoi tellement d'êtres humains quittent les pays de provenance indiqués. Dans les médias, recherchez des informations indiquant où et pourquoi des personnes sont actuellement en fuite. Tentez de découvrir comment les réfugiés reçoivent de l'aide et vers quelles régions ils fuient.

APERÇU D'UN CAMP DE RÉFUGIÉS

Les élèves s'informent en ligne au sujet des conditions de vie dans un camp de réfugiés (arrivée, matériel de secours, eau et nourriture, hébergement, visites médicales, encadrement, école, promotion professionnelle, sport). Sur Internet, de nombreuses informations sont disponibles concernant Dadaab, le plus grand camp de réfugiés de la planète (Wikipédia, Médecins sans frontières, HCR, YouTube, Le Temps, etc.).

MATÉRIEL: INTERNET.

EXERCICE

Renseigne-toi sur Internet au sujet de Dadaab, le plus grand camp de réfugiés de la planète. Ce camp kenyan existe depuis plus de vingt ans et abrite plus de 463 000 réfugiés. Quels sont les plus grands défis auxquels ce camp doit faire face? Comment se sont organisés ses occupants dont, pour certains, la troisième génération habite le camp? Mettez en commun les informations récoltées et présentez-les au reste de la classe sous forme d'affiches, d'exposés ou de rapports.

.....

QUIZ EN LIGNE RELATIF AU HCR

Grâce à ce quiz, les élèves peuvent tester et accroître leurs connaissances. De nombreux thèmes abordés par l'exposition y sont repris.

MATÉRIEL: INTERNET

WWW.UNHCR.CH/SERVICES/DECOUVRIR-LE-HCR/QUIZ-AVEC-UNESSI.HTML

.....

QUESTIONS FRÉQUENTES AU SUJET DE LA PROTECTION DES RÉFUGIÉS

Sur le site Internet du HCR, les élèves trouvent des réponses aux questions les plus fréquentes concernant la protection des réfugiés. Cet exercice est exigeant du point de vue du contenu et est destiné aux jeunes gens intéressés qui souhaitent approfondir la matière.

MATÉRIEL: CATALOGUE DE QUESTIONS RELATIVES À LA PROTECTION DES RÉFUGIÉS (MODÈLE À COPIER), INTERNET.

LIEN: WWW.UNHCR.CH/SERVICES/QUESTIONS-REPNSES.HTML

LIENS

+ JEU EN LIGNE: «ENVERS ET CONTRE TOUT»

Que signifie être un réfugié? Les jeunes dès l'âge de 13 ans peuvent se pencher sur cette question par le biais d'un jeu interactif développé par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Le jeu, disponible sous WWW.ENVERSETCONTRETOUT.ORG, permet de comprendre ce que signifie devoir quitter son pays d'origine et reconstruire sa vie à partir de rien dans un pays étranger.

En outre, «Envers et contre tout» propose des informations de fond sur les thèmes des réfugiés et des droits de l'homme ainsi qu'un guide destiné aux enseignants qui contient de nombreuses propositions pour intégrer le jeu au sein d'un cours.

WWW.UNHCR.CH/SERVICES/DECOUVRIR-LE-HCR/LE-JEU-EN-LIGNE.HTML

+ QUIZ EN LIGNE RELATIF AU HCR

WWW.UNHCR.CH/SERVICES/DECOUVRIR-LE-HCR/QUIZ-AVEC-UNESSI.HTML

+ INFORMATIONS ACTUELLES CONCERNANT LE HCR SUR FACEBOOK (ALLEMAND ET FRANÇAIS)

WWW.FACEBOOK.COM/UNHCR.CH

+ MATÉRIEL SUPPLÉMENTAIRE TRAITANT DES THÈMES DE LA MIGRATION, DE LA PROCÉDURE D'ASILE, DE LA VIE EN SUISSE ET DU RETOUR

Ce site Internet offre aux élèves des degrés secondaires I et II de nombreuses informations complémentaires, des outils d'apprentissage interactifs ainsi que des liens.

WWW.WEBDESJEUNES.ASILE.ADMIN.CH

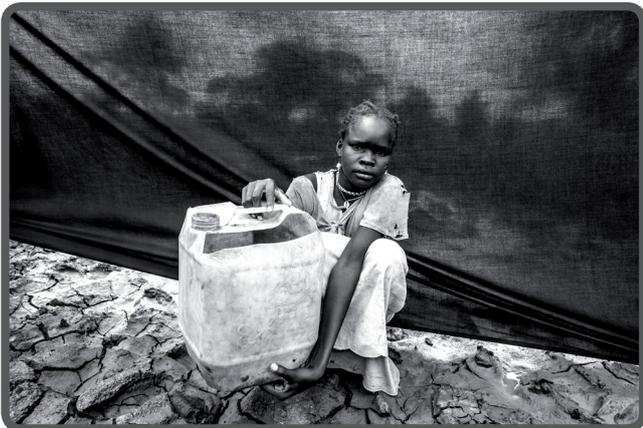
L'OBJET LE PLUS IMPORTANT

Au Soudan, plus de 100 000 personnes ont dû fuir leur lieu de domicile. Leur périple, effectué principalement à pied, les mène à travers des zones de conflit dangereuses et des routes secondaires rendues quasi impraticables par des pluies torrentielles. La plupart s'enfuient à toutes jambes, n'emportant avec eux que ce qu'ils peuvent transporter. Parfois, il ne leur reste que les habits qu'ils portent sur eux. Certains tombent malades ou sont blessés; nombre d'entre eux souffrent de la faim durant tout leur périple. Le photjournaliste Brian Sokol a demandé à plusieurs réfugiés de lui montrer quel était l'objet le plus important qu'ils ont emporté durant leur fuite.

EXERCICE

1. Regardez le photoreportage et découvrez quel objet chaque réfugié a choisi.
2. Dans le texte, soulignez tous les dangers et problèmes auxquels ils ont été confrontés. Elaborez une liste de ces dangers.
3. Discutez de l'événement qui vous aurait fait le plus peur et expliquez comment vous vous seriez comportés durant la fuite.
4. Imaginez quel est le meilleur moyen d'aider les réfugiés. Notez vos idées et présentez-les au reste de la classe.

①



Quatre mois avant que cette photo ait été prise, des soldats ont pénétré à Makaja (Etat du Nil Bleu, Soudan), le village de Maria, une fillette de dix ans. Au milieu de la nuit, ils ont mis le feu à sa maison, la réduisant en cendres avec toute la nourriture qui s'y trouvait. Le lendemain matin, la petite fille a entrepris, pieds nus, un périple de trois mois vers la frontière avec le Soudan du Sud. En chemin, elle a contracté la malaria, et il lui est arrivé, une fois, de marcher cinq jours durant sans rien manger. L'objet le plus important qu'elle a emporté est le jerrycan d'eau qu'elle tient dans ses mains sur la photo.

②



Le village du comté de Bau, dans l'Etat soudanais du Nil Bleu, où habitait Shari, une non-voyante de 75 ans, a été atteint par la guerre en septembre 2011. Durant cinq mois, cette femme et son fils de 40 ans, Osman, ont erré de village en village à la recherche d'un endroit sûr. Parfois, Shari était tellement affamée qu'elle mangeait les feuilles des arbres. Parmi les amis et les voisins qui les accompagnaient, plusieurs sont morts de faim ou de maladie. En février 2012, Shari et son fils sont arrivés à Jamam. L'objet le plus important que Shari a emporté est le bâton qu'elle tient dans ses mains. «J'ai ce bâton depuis que je suis devenue non-voyante, il y a six ans,» explique-t-elle. «Mon fils m'a guidée sur la route grâce à ce bâton. Sans mon fils et ce bâton, je serais morte à l'heure qu'il est.»

6



Omar Belu Garmut, agriculteur, n'est pas certain de son âge exact, mais pense avoir entre 60 et 70 ans. Sa famille et lui ont supporté les bombardements aériens durant plusieurs mois dans leur village de Bofe, mais se sont finalement décidés à partir lorsque des soldats ont pénétré dans le village durant la nuit et ont ouvert le feu. Accompagné de ses deux femmes et de ses seize enfants, Omar a effectué un périple de douze jours de Bofe jusqu'à El Fudj, à la frontière sud-soudanaise. L'objet le plus important qu'il a pu emporter est la hache qu'il tient dans sa main. Il l'a utilisée pour couper du bois afin de cuisiner et pour construire de petites structures en bois dans lesquelles sa famille pouvait dormir ou se reposer durant quelques jours.

4



Huit mois avant que cette photo ait été prise, Taiba, une jeune fille de quinze ans, a fui son village de Lahmar, dans l'Etat soudanais du Nil Bleu. Taiba, sa mère et ses cinq frères sont partis avec pour seuls biens les habits qu'ils portaient. Leur périple a duré deux mois. Ils étaient affamés, marchaient pieds nus et n'avaient pas de récipient pour transporter de l'eau. En chemin, Taiba a souffert de la diarrhée et d'une infection cutanée qui rendaient chaque pas très douloureux. Sur la photo, Taiba ne tient aucun objet car sa famille et elle n'ont rien pu emporter dans leur fuite. Il y a quatre ans, la jeune fille a contracté le tétanos et a perdu son bras gauche. Elle fait partie des réfugiés les plus vulnérables du comté de Maban.

5



Noora, qui ignore son âge, se tient dans son abri de fortune dans le camp de réfugiés de Doro. Il y a trois mois, ses trois enfants et elle ont fui leur village de Mayak lorsque son mari a été tué au cours des combats. L'objet le plus important qu'elle a pu emporter durant son périple de quatre jours était le panier qu'elle tient dans ses mains. En effet, il lui a permis de transporter sur sa tête Sabit Idris, son fils d'un an. Hanan, sa fille de deux ans, et Ngu-ma, son fils de trois ans, ont effectué le trajet à pied. En ce moment, les enfants souffrent tous les trois de malnutrition. Noora doit les laisser seuls la majeure partie de la journée afin de récolter de l'eau et de la vendre à des réfugiés plus aisés.

3



Hasan ignore son âge, mais il suppose qu'il a entre 60 et 70 ans. Les combats les ont forcés, sa famille et lui, à fuir leur village de Maganza, dans l'Etat soudanais du Nil Bleu. L'objet le plus important qu'il a emporté est le porte-monnaie vide qu'il tient entre ses mains. Il est désormais démuné, mais lorsqu'il a quitté son village, il avait suffisamment d'argent pour acheter de la nourriture pour sa famille durant leurs 25 jours de fuite vers la frontière sud-soudanaise.

7



Lorsque la guerre a atteint l'Etat du Nil Bleu, Torjam, 85 ans, a fui son village d'Ahmar avec sa famille dans l'espoir de trouver refuge dans la ville voisine de Kukur. Cependant, le conflit les y a rattrapés, et ils ont de nouveau dû partir. Les objets les plus importants que Torjam a pu emporter sont les deux bouteilles en plastique qu'il tient dans ses mains. L'une contenait de l'eau, l'autre de l'huile de cuisson. «Les seules choses que j'ai pu transporter étaient ces deux bouteilles et une hache. Nous ne pouvions emporter que peu de choses et avons même dû laisser d'autres personnes âgées derrière nous.»

8



Sept mois avant que cette photo ait été prise, des bombardements aériens ont forcé Ahmed, un garçon de dix ans, à fuir son village de Taga avec sa famille. La chose la plus importante qu'Ahmed a pu emporter est Kako, son singe domestique. Tous deux ont voyagé à l'arrière d'un camion durant cinq jours, de Taga jusqu'à la frontière sud-soudanaise. Le jeune garçon explique qu'il ne saurait imaginer sa vie sans Kako et que l'événement le plus tragique du périple a été de devoir abandonner l'âne familial.



QU'EST-CE QU'UN RÉFUGIÉ?

Un réfugié est une personne qui,
«craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa _____, de sa _____, de sa _____, de son _____ ou de ses _____ se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays».

POUR QUELLES RAISONS QUITTERAIS-TU TON PAYS?



DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME (VERSION COURTE)

L'Assemblée générale proclame la présente Déclaration universelle des droits de l'homme comme l'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations afin que tous les individus et tous les organes de la société, ayant cette Déclaration constamment à l'esprit, s'efforcent, par l'enseignement et l'éducation, de développer le respect de ces droits et libertés [...].

- Article 1** Egalité des hommes
- Article 2** Non-discrimination
- Article 3** Protection de la personne humaine
- Article 4** Interdiction de l'esclavage
- Article 5** Interdiction de la torture
- Article 6** Personnalité juridique
- Article 7** Egalité devant la loi
- Article 8** Droits de recours juridictionnel
- Article 9** Interdiction de l'arrestation arbitraire
- Article 10** Indépendance judiciaire
- Article 11** Présomption d'innocence
- Article 12** Protection de la vie privée
- Article 13** Droit de libre circulation des personnes
- Article 14** Droit d'asile
- Article 15** Droit à la nationalité
- Article 16** Droit au mariage et reconnaissance de la famille
- Article 17** Droit de propriété
- Article 18** Liberté de conscience
- Article 19** Liberté d'opinion et d'expression
- Article 20** Liberté de réunion et d'association
- Article 21** Egal accès aux fonctions publiques, démocratie, droit de vote
- Article 22** Droit à la sécurité sociale
- Article 23** Droit au travail, droit à une rémunération décente, liberté syndicale
- Article 24** Durée du travail et droit aux congés
- Article 25** Droit à la santé et à la protection sociale
- Article 26** Droit à l'éducation
- Article 27** Accès à la culture et droit de la propriété littéraire ou artistique
- Article 28** Droit à l'ordre social et international
- Article 29** Devoirs individuels et règles de limitation des droits et libertés
- Article 30** Non-détournement par les Etats des droits et libertés énoncés

L'IMPORTANCE DE L'ARTICLE 14 DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

Article 14 de la Déclaration universelle des droits de l'homme

- 1 Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays.
- 2 Ce droit ne peut être invoqué dans le cas de poursuites réellement fondées sur un crime de droit commun ou sur des agissements contraires aux buts et aux principes des Nations Unies.

Le droit d'asile est inscrit à l'article 14 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il s'agit d'un des principes fondamentaux du droit international public. Il impose une obligation aux Etats et est reconnu par la plupart des gouvernements. Contrairement à d'autres personnes qui ont besoin d'aide, les réfugiés nécessitent une protection internationale.

La plupart des personnes peuvent compter sur la protection, même partielle, de leurs droits et de leur sécurité par leur gouvernement et les institutions étatiques. Ce n'est pas le cas des réfugiés. Souvent, ils fuient justement en raison des exactions commises par l'Etat. D'autres fois, ils fuient à cause des persécutions que l'Etat ne peut empêcher parce qu'il a perdu le contrôle d'une région ou qu'il n'est, pour d'autres motifs, plus à même de remplir ses tâches. La définition précise que les réfugiés ne peuvent pas bénéficier de la protection de leur propre gouvernement.

Le HCR a pour mission de s'assurer que les réfugiés sont protégés de manière adéquate par les gouvernements des pays où ils ont demandé l'asile. L'organisation doit également garantir que leurs autres droits humains fondamentaux sont respectés. En particulier, les réfugiés ne doivent pas pouvoir être reconduits dans un lieu où ils risquent d'être persécutés. C'est le principe du non-refoulement.

En outre, le HCR a pour tâche de trouver des solutions durables en faveur des réfugiés. En d'autres termes, il doit les aider à reconstruire leur vie dans un environnement sûr. Si les circonstances le permettent, cette étape peut avoir lieu dans le pays d'origine ou, si ce n'est pas le cas, dans un autre Etat. Le HCR distingue

trois types de solutions: le rapatriement librement consenti dans le pays d'origine, l'intégration sur place dans l'Etat qui a accordé l'asile, ou la réinstallation dans un pays tiers. Le HCR soutient les réfugiés dans chacune de ces situations.



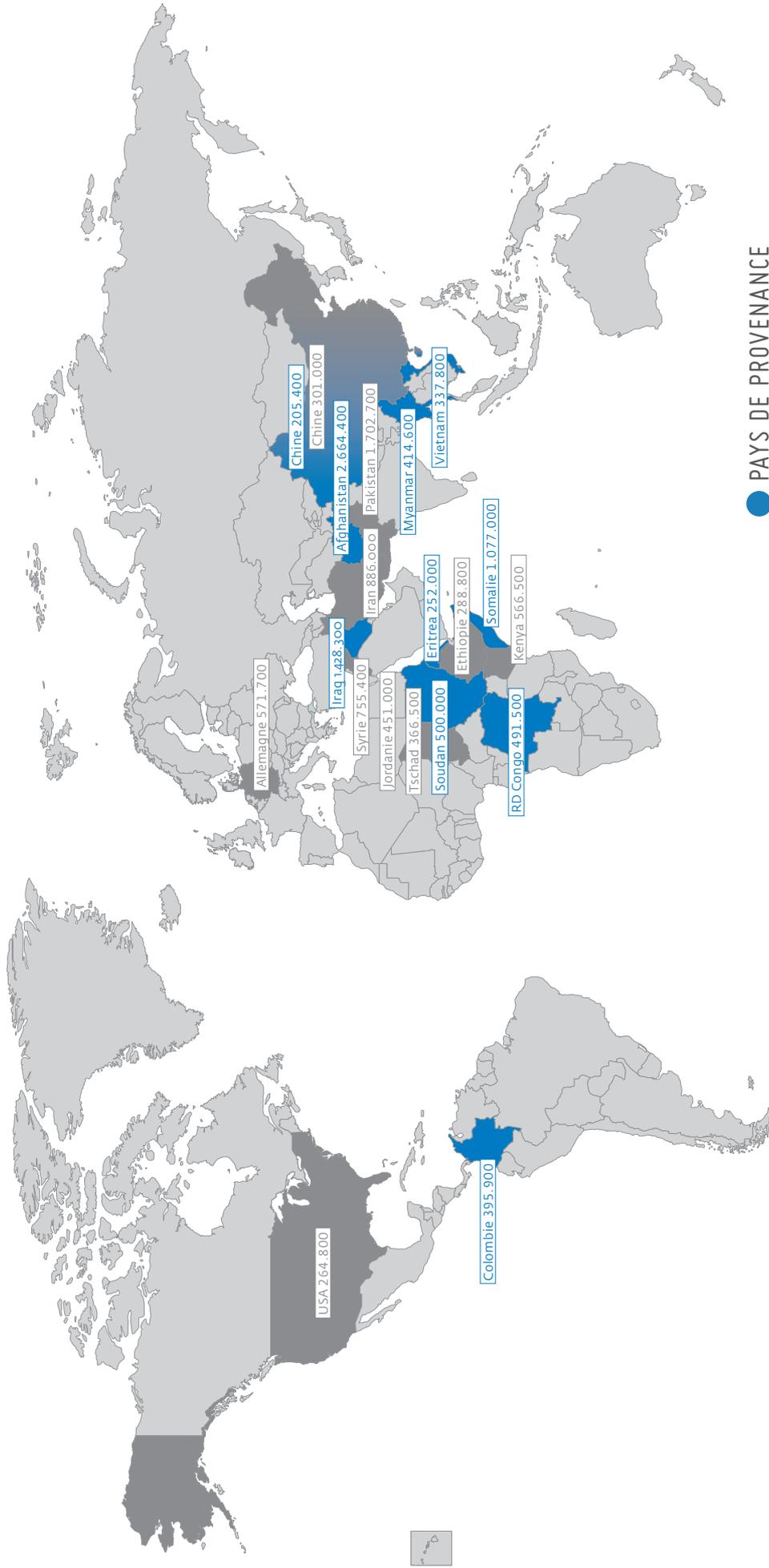


QUESTIONS FRÉQUENTES AU SUJET DE LA PROTECTION DES RÉFUGIÉS

- > Pourquoi la Convention de Genève relative au statut des réfugiés est-elle importante?
- > Que contient la Convention de Genève relative au statut des réfugiés?
- > Qui protège les réfugiés?
- > En quoi les réfugiés se distinguent-ils des migrants?
- > Quels sont les devoirs d'un réfugié?
- > Quelles sont les personnes pour lesquelles la Convention de Genève relative au statut des réfugiés n'est pas applicable?
- > Qu'est-ce que la protection des réfugiés?
- > Qu'est-ce que la protection provisoire?
- > Les pays européens sont-ils «submergés» par les demandeurs d'asile?
- > Les pays qui ne sont pas parties à la Convention peuvent-ils refuser l'entrée aux demandeurs d'asile?
- > Quels droits a un réfugié?
- > Comment le HCR fait-il la différence entre la fuite et la migration?
- > Un délinquant peut-il obtenir le statut de réfugié?
- > Un criminel de guerre peut-il obtenir le statut de réfugié?
- > Qui est considéré comme un réfugié mineur non accompagné?
- > De quelle manière les réfugiés mineurs non accompagnés peuvent-ils retrouver leur famille?



CARTE DU MONDE «FUITE ET EXPULSION»



● PAYS DE PROVENANCE
 ● PAYS D'ACCUEIL

⑥ IMPRESSUM



Matériel didactique: Monika Gurtner, pédagogue de musée

Réalisation:

martinbirrerdesign, Bern

Graphiques: Aline Roux

Illustrations: Lea Siegart

Edition:

Administration fédérale des douanes AFD

Communication/médias

Monbijoustrasse 40

3011 Berne

Tél. +41 31 325 61 33

www.museedesdouanes.admin.ch